

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le pôle de prestations médico-sociales « inclusion professionnelle » du Finistère :

Un.e Chargé.e d'inclusion professionnelle

CDI temps complet - Convention collective du 15 mars 1966

Poste basé à Quimperlé - à pourvoir pour le 01/12/2022

MISSIONS

En tant que chargé.e d'inclusion professionnelle, vous assurerez un accompagnement socio-professionnel renforcé auprès de personnes en situation de handicap dans leur projet professionnel. Vous travaillerez au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et aurez pour principales missions :

- De recevoir les personnes en entretien et établir un diagnostic individuel de leur situation professionnelle ;
- D'évaluer et mettre en œuvre les étapes nécessaires du parcours pour viser l'objectif « emploi », en prenant en compte les capacités et attentes des candidats accompagnés (évaluation, travail de projet, accompagnement à la recherche d'emploi et maintien en emploi) ;
- De créer et mettre en place des séquences de réentraînement individuel ;
- De contribuer à une démarche d'insertion dynamique et prospective, en lien avec le marché de l'emploi ;
- D'apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement et en assurer le suivi ;
- De sensibiliser les entreprises aux dispositifs sur l'emploi des travailleurs handicapés ;
- De réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité ;
- De développer des partenariats avec des structures du territoire pour optimiser la réponse aux besoins du public ;
- De préparer et animer des ateliers collectifs thématiques ;
- D'assurer une veille informationnelle et prospective ;
- De construire et développer un réseau de partenaires d'insertion et de partenaires économiques ;
- De rechercher et se mettre en relation avec des entreprises susceptibles d'accueillir les personnes accompagnées ;
- De participer aux réunions avec les partenaires ;
- De la communication interne.

PROFIL

- Titre professionnel CIP ou Formateur pour Adultes ou formation médico-sociale de niveau 6 (DEES, DECESF...) avec expérience dans le champ de l'insertion professionnelle exigée ;
- Faire preuve de dynamisme, de rigueur et d'autonomie ;
- Bonne qualité d'écoute et esprit de synthèse ;
- Capacité d'adaptation ;
- Connaissances relatives aux différentes formes de handicap et aux publics en grandes difficultés, adultes et jeunes adultes ;
- Qualités humaines et relationnelles ;
- Maîtrise de la démarche de projet et de la législation en vigueur autour du handicap ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation
à l'attention de Monsieur le directeur adjoint par intérim du pôle de prestations médico-sociales inclusion professionnelle
avant le 20/11/2022 sur emploi@apajh22-29-35.org